

Attestation de compétence générale Agent de Gardiennage

 139 h  1 900,00 €

Public

Tout public répondant aux pré-requis et intéressé par le domaine du gardiennage

Prérequis

Pour pouvoir participer à cette formation, vous devez (loi du 2 octobre 2017) :

- Avoir 18 ans accomplis ,
- Ne pas avoir de condamnations, y compris à l'étranger (aucune peine correctionnelle ou criminelle, même avec sursis, sauf infractions de roulage) ,
- Etre Belge ou ressortissant d'un Etat membre de l'Espace Economique Européen (EEE) ou de la Confédération Suisse ,
- Avoir son domicile ou sa résidence principale en Belgique ou dans un Etat membre de l'EEE ou de la Confédération Suisse ,
- Ne pas avoir été radié du Registre national des personnes physiques sans laisser de nouvelle adresse ,
- Ne pas avoir été, au cours des 3 années qui précèdent, membre des services de police ou de renseignement pour lesquels l'exercice immédiatement après d'une fonction dans la sécurité privée crée un danger pour l'Etat ou l'ordre public (certains services seulement) ,
- Ne pas exercer d'activités incompatibles (détective privé, fabricant ou marchand d'armes ou de munitions, fonction dans un établissement pénitentiaire, membre d'un service de police ou de renseignement) ,
- Ne pas avoir déjà participé 4 fois aux examens ,
- Accompagner le bulletin d'inscription d'un extrait de casier judiciaire adapté au gardiennage, vierge, daté de moins de 6 mois ,
- Transmettre au centre une copie recto-verso de votre carte d'identité en même temps que les deux documents repris ci-dessus ,
- Verser un acompte de 570 €, sur le compte du Centre IFAPME Liège, BE26 3400 3703 3729 avec pour communication "Nom + Prénom + Gardiennage"

Objectifs

Objectifs conformes aux dispositions des Arrêtés d'exécution de la Loi du 2 octobre 2017 réglementant la sécurité privée et particulière (anciennement appelée "Loi Tobback"). La réussite de cette formation vous permettra d'obtenir l'attestation de compétence générale d'agent de gardiennage qui est obligatoire pour pouvoir exercer les missions de base du gardiennage : la surveillance et protection de biens mobiliers et immobiliers ainsi que le contrôle de personnes sous certaines conditions.

Cette formation d'une durée de 139 heures (+ examens) est divisée en 2 blocs :

Bloc 1 (36 heures) :

- Organisation du secteur du gardiennage et du gardiennage (=IOS) (4h),
- Etude de la réglementation relative au gardiennage (24h),
- Droits fondamentaux et autres compétences et obligations pertinentes (8h)

Bloc 2 (103 heures) :

- Aptitudes de communication (12h),
- Approche des conflits (12h) ,
- Formation sociétale et culturelle (12h),

- Observation, évaluation des risques et rapport (12h),
- Techniques d'esquive (12h),
- Réaction adaptée en cas de situation de crise (8h),
- Secourisme industriel (15h),
- Incendie, prévention et lutte anti-incendie élémentaire (8h),
- Rapports sociaux et conventions collectives (4h),
- Pratiques des méthodes et techniques de gardiennage (8h)

Le bloc 1 est suivi de l'examen au Selor à Bruxelles, le mercredi. Le rattrapage est planifié le vendredi. Les cours du bloc 2 sont évalués au centre de formation. Programme des cours : disponible sur demande à l'adresse formation.continue@centreifapme.be

/!\ Nous proposons également cette formation à ARLON, il s'agit du cycle débutant le 12 octobre 2020 et identifié à Liège - Château Massart. L'option "Arlon" est sélectionnable dans le menu "Lieu" ci-contre /!\

Informations pratiques

- > **Droit d'inscription**
1 900,00 €
- > **Horaires**
 - 📍 Liège
 - > Du 9 novembre 2022 au 10 janvier 2023
De 8h30 à 17h
 - 📍 Arlon
 - > Le 26 septembre 2022
De 8h30 à 17h
- > **Certificat - Attestation**
En cas de réussite aux examens, une attestation de compétence générale agent de gardiennage reconnue par le SPF Intérieur est délivrée.
- > **Reconnaissance**
SPF Intérieur (A.M. 29 juillet 2013)
- > **Examens**
Oui

Attestation de compétence générale Agent de Gardiennage - A partir du 9 novembre 2022, Liège

Organisation


Le coût de la formation sera divisé comme suit :

- Test psychotechnique : 210 €
- Bloc 1 : 360 €
- Examen et redevance : 300 €
- Bloc 2 : 1030 €

Renseignements

Tél. : 04/229 84 60

€ 1 900,00 €

 **Dates de formation**
A partir du 9 novembre 2022

Horaire
De 8h30 à 17h

 **Site de Liège Château Massart**

Rue du Château Massart, 70
4000 Liège
Belgique

inscription-Chateau-Massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:042298460)

Formateur
Equipe de formateurs

Attestation de compétence générale Agent de Gardiennage - A partir du 12 septembre 2022, Liège

Organisation

Le coût de la formation sera divisé comme suit :

- Test psychotechnique : 210 €
- Bloc 1 : 360 €
- Examen de redevance : 300 €
- Bloc 2 : 1030 €

Renseignements

Tel. : 04/229 84 60

€ 1 900,00 €

 **Dates de formation**
A partir du 12 septembre 2022

Horaire
De 18h à 22h

 **Site de Liège Château Massart**

Rue du Château Massart, 70
4000 Liège
Belgique

inscription-Chateau-Massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:042298460)

Formateur
Equipe de formateurs

Attestation de compétence générale Agent de Gardiennage - A partir du 26 septembre 2022, Arlon

Organisation

Le coût de la formation sera divisé comme suit :

- Test psychotechnique : 210 €
- Bloc 1 : 360 €
- Examen et redevance : 300 €
- Bloc 2 : 1030 €

Renseignements

Tel. : 04/229 84 60

€ 1 900,00 €



Dates de formation

A partir du 26 septembre 2022

Horaire

De 8h30 à 17h



Site de Liège Château Massart

Rue du Château Massart, 70
4000 Liège
Belgique

inscription-Chateau-Massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:042298460)

Formateur

Equipe de formateurs

Attestation de compétence générale Agent de Gardiennage - A partir du 25 novembre 2021, Verviers

Organisation

Le coût de la formation sera divisé comme suit :

- Test psychotechnique : 210 €
- Bloc 1 : 360 €
- Examen et redevance : 300 €
- Bloc 2 : 1030 €

Renseignements

Tél. : 04/229 84 60

€ 1 900,00 €



Dates de formation

A partir du 25 novembre 2021

Horaire

De 8h30 à 17h



Site de Liège Château Massart

Rue du Château Massart, 70
4000 Liège
Belgique

inscription-Chateau-Massart@centreifapme.be

[04/229.84.60](tel:042298460)

Formateur

Equipe de formateurs

Attestation de compétence générale Agent de Gardiennage - A partir du mercredi 23 mars 2022, Villers-Le Bouillet

Organisation

Le coût de la formation sera divisé comme suit :

- Test psychotechnique : 210 €
- Bloc 1 : 360 €
- Examen et redevance : 300 €
- Bloc 2 : 1030 €

Renseignements

Tél. : 04/229 84 60

€ 1 900,00 €



Dates de formation

A partir du mercredi 23 mars 2022

Horaire

De 8h30 à 17h



Site de Villers-Le-Bouillet

Wareme 101
4530 Villers Le Bouillet
Belgique

Inscription-Villers@centreifapme.be

[085/27.14.10](tel:085271410)

Formateur

Equipe de formateurs